



# Projet éducatif

École Saint-Pie X

2019-2022



# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux
8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

Dans le cadre des modifications apportées à la *Loi sur l'instruction publique* par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le *Plan d'engagement vers la réussite*. De ce fait, à son tour, chaque établissement de la commission scolaire doit élaborer un *Projet éducatif* contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- LIP, articles 37 et 97.1 :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)<sup>3</sup> ;

- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement
- Les parents

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage en ligne et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction).
- Les parents ont été consultés par un sondage en ligne.
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consulté lors des réunions prévues au calendrier annuel.

### 5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

#### 5.1 Caractéristiques générales de notre milieu

- Notre école accueille des classes régulières du préscolaire et du primaire et d'adaptation scolaire du préscolaire, primaire et du secondaire. Ce volet particulier d'école est spécialisé pour les élèves multi-handicapés (élèves âgés jusqu'à 21 ans) et les élèves ayant une déficience intellectuelle (élèves âgés jusqu'à 13 ans). Chacun de ces élèves y est accueilli et respecté, avec ses différences, chacun mérite une attention particulière et une approche différenciée. Cette particularité exige donc de tous les intervenants un respect pour l'égalité des chances.

- De nombreuses activités d'intégration sont vécues tout au long de l'année scolaire. Dès la maternelle, les élèves sont sensibilisés à la différence et démontrent de l'ouverture tout au long de leur parcours primaire. De plus, les élèves handicapés sont intégrés en participant à toutes les activités vécues à l'école et ce, le plus souvent possible. Nous vivons une semaine spéciale de l'intégration des élèves handicapés impliquant tous les élèves de l'école. Lors des récréations, ce sont les élèves de 6<sup>e</sup> année et quelques élèves de 5<sup>e</sup> année qui s'occupent de l'animation auprès des élèves handicapés. Ce parrainage est soutenu par les enseignantes de l'adaptation scolaire et les enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle.
  
- L'école Saint-Pie X accueille à chaque année un certain nombre d'élèves qui sont en surplus dans leur école de territoire, en choix école ou en inscription tardive. Ceux-ci s'ajoutent à notre clientèle de notre territoire. Plusieurs d'entre eux arrivent avec des difficultés d'apprentissage ou de comportement. Également, certains élèves arrivent en cours d'année et certains déménagent. Cette particularité a un effet sur la stabilité de la clientèle et sur les résultats scolaires (Il faut s'assurer de l'uniformité des savoirs.). En 2015-2016, 45 élèves avaient été transférés, étaient en choix école ou en inscription tardive. En 2016-2017, un nombre de 63 élèves s'ajoutait à notre clientèle de quartier. En 2017-2018, 45 élèves en dehors de notre quartier faisait partie de notre clientèle. En 2018-2019, ce sont 44 élèves de plus qui se sont ajoutés à notre clientèle de quartier. Parmi eux, certains demeurent plusieurs années et d'autres repartent.
  
- À chaque année, plusieurs élèves de notre école sont acceptés dans les programmes particuliers. En 2015-2016, 5 élèves sont partis pour des programmes particuliers. En 2016-2017, ce sont 9 élèves qui ont quitté. En 2017-2018, 7 élèves ont été acceptés dans des programmes. En 2018-2019, ce seront 9 élèves qui nous quitteront vers un programme particulier.
  
- Plusieurs changements au niveau du personnel enseignant de l'école ont été observés. Plusieurs enseignants ont pris leur retraite au cours des dernières années et d'autres ont changé d'école. En 2018-2019, ce sont 5 nouvelles enseignantes sur 13 titulaires qui se sont ajoutés à l'équipe (4 nouvelles enseignantes dans les classes du régulier et une nouvelle enseignante dans une classe d'adaptation scolaire).

## **5.2 Environnement externe**

- Notre territoire est situé en milieu urbain de la ville de Drummondville, dans la région administrative du Centre-du-Québec et faisant partie de la MRC Drummond. Située sur le territoire compris entre le boulevard Saint-Joseph du côté impair, le boulevard Lemire, la rue St-Georges et Raphaël-Nolet (des deux côtés) et la voie de chemin de fer et le territoire compris entre le boulevard Lemire côté impair, l'autoroute 55, la rue Auguste et la rivière St-Germain, l'école Saint-Pie X accueille des élèves de différents quartiers de la ville de Drummondville. Environ 10% de notre clientèle vient à l'école à pied, les autres prennent l'autobus ou sont transportés par leurs parents au service de garde.

- Notre clientèle était de type mixte (milieu favorisé et défavorisé), mais a changé au fil des années. Notre indice du seuil de faible revenu est de 8/10. L'indice de milieu socio-économique de notre école est de 10/10. Nous sommes passés d'un indice IMSE de 6/10 en 2011-2012 à un indice de 10/10 en 2018-2019.
- L'école avait une capacité d'accueil d'environ 235 élèves (13 groupes) en date du 30 septembre 2018 incluant les classes du régulier et de l'adaptation scolaire.
- Nos locaux du service de garde sont situés à l'église Saint-Pie X. Nous accueillons un groupe d'élèves de l'école Saint-Louis de Gonzague puisqu'il n'y a pas de service de garde à cette école. Notre service de garde demeure ouvert à tous les élèves de la Commission scolaire lors des tempêtes hivernales.

### 5.3 Environnement interne :

#### 5.3.1 Caractéristiques et répartition de notre clientèle (au 30 sept. 2018)

<b>Indice de défavorisation de l'école (IMSE)</b>	10 / 10	<b>Indice du seuil de faible revenu</b>	8/10
<b>Nombre d'élèves (total)</b>	224	Au préscolaire : 37 élèves Au primaire : 162 élèves Adaptation scolaire : 25 élèves	

- **Groupes du régulier :**
  - 2 groupes de préscolaire
  - 1 groupe de 1<sup>re</sup> année
  - 1 groupe multi-âge (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année)
  - 1 groupe de 2<sup>e</sup> année
  - 1 groupe de 3<sup>e</sup> année
  - 1 groupe de 4<sup>e</sup> année
  - 1 groupe de 5<sup>e</sup> année
  - 1 groupe de 6<sup>e</sup> année
- **Groupes d'adaptation scolaire :**
  - 2 groupes d'élèves ayant déficience moyenne
  - 2 groupes d'élèves multi-handicapés

\* Annexe 1 (tableau détaillé de la répartition de la clientèle)

### 5.3 Environnement interne :

#### 5.3.2 Nos services

4 enseignant(e)s spécialistes dispensent les cours de **musique, d'éducation physique et d'anglais**.

Nous offrons des services de **psychoéducation** à l'école. Nous nous préoccupons de la situation en psychoéducation qui n'arrive pas à répondre à tous les besoins avec 2 jours/sem de présence.

**L'orthophonie, l'ergothérapie et la psychologie** sont centralisés au Centre St-Frédéric, siège social de notre Commission scolaire.

Quant au service **d'orthopédagogie**, plusieurs de nos élèves en bénéficient. En effet, en plus de faire du dépistage auprès des élèves de l'école, l'orthopédagogue qui est présente 3,5 jours par semaine, vient soutenir les enseignants en intervenant de manière plus spécifique et soutenue, privilégiant les interventions de niveaux 2 et 3. Ces élèves sont sélectionnés suite à un dépistage universel des prédicteurs de réussite et par la référence du titulaire. Ils sont ensuite rencontrés par l'orthopédagogue. Pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle, un soutien au niveau de l'implantation des mesures adaptatives est offert.

Des **technicien(ne)s en éducation spécialisée** donnent du soutien en classe tant en classe régulière qu'en classe d'adaptation scolaire. Nous avons une technicienne « plancher » qui est en support lorsque les enseignantes font des évaluations ou lors de gestion de crises. Elle est disponible et relève de la psychoéducation. Malgré tout, l'augmentation du nombre d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage et de comportement nous préoccupent. Des rôles conseil sont alors demandés aux services de l'Éveil, de Répit et d'ergothérapie de la Commission scolaire.

Quatre **groupes d'adaptation scolaire** font partie de l'école Saint-Pie X. Les élèves proviennent de tout le territoire de notre Commission scolaire. Deux groupes desservent des élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne. La majorité de ces élèves arrivent de l'école Le Relais. Deux autres groupes accueillent des élèves en fauteuil roulant ayant une déficience moyenne à sévère. Nous les accueillons jusqu'à l'âge de 21 ans.

Le **service de garde** de l'école Saint-Pie X accueille plus de 115 élèves en statut régulier. À cela, s'ajoute les élèves sporadiques. Des élèves provenant de l'école St-Louis de Gonzague s'ajoutent à notre clientèle du service de garde. De plus, notre service de garde demeure ouvert lors des journées de tempête.

Nous avons un **service de traiteur** pour offrir des repas chauds le midi à coût raisonnable. Nous offrons les repas dans des contenants compostables et les accompagnons d'ustensiles également compostables (virage vert) depuis 2018-2019.

\*Voir annexe 2 (tableau détaillé de nos services)

### **5.3 Environnement interne :**

#### **5.3.3 Services externes offerts dans la communauté**

Le CIUSS nous fournit des services : infirmière, hygiéniste dentaire et intervenante sociale.

L'église Saint-Pie X met à notre disposition ses locaux pour le service de garde.

Certains de nos élèves bénéficient de la tablee populaire.

Le Club Kiwanis habille une dizaine de nos jeunes pour l'hiver.

Certains de nos élèves ont un suivi en pédiatrie sociale au Centre de pédiatrie Les petits bonheurs.

### **5.3 Environnement interne :**

#### **5.3.4 Situation financière de notre école**

Notre budget est en équilibre et dégage des surplus grâce à notre service de garde qui est un des services de garde de la commission scolaire qui demeure ouvert pendant les journées de tempête. Ces surplus sont utilisés pour nos installations et le service à nos élèves.

Les mesures Partir du bon pied, Aide individualisée et Coup de pouce de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année par le MÉES nous permettent d'augmenter nos services TES. Il faut préciser que plusieurs élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou de comportement arrivent au préscolaire sans diagnostic. Dès le début de leur scolarité, le processus s'amorce pour obtenir des services qui répondront à leurs besoins.

### **5.3 Environnement interne :**

#### **5.3.5 Parc informatique**

Chacune de nos classes est équipée d'un tableau numérique interactif ainsi que d'un ordinateur portable au minimum (certaines ont plus d'un appareil). Certaines classes sont également munies de iPads. Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, des ordinateurs portables sont utilisés pour des mesures d'adaptation.

Nous avons amélioré notre parc informatique grâce à la mesure « combo-numérique » du MEES en 2017-2018. Pour l'année 2018-2019, toujours avec cette mesure, nous avons fait l'achat d'un charriot d'une vingtaine de iPads qui nous sera livré sous peu et qui sera utilisé dans toutes les classes du régulier et certaines classes d'adaptation scolaire. Pour optimiser l'utilisation du parc informatique, nous gardons en tête que de l'accompagnement et de la formation seront nécessaires afin de faciliter l'intégration de ces nouvelles technologies au niveau pédagogique.



### **5.3 Environnement interne :**

#### **5.3.6 Bilan des actions porteuses de notre milieu**

L'implantation de l'enseignement explicite et du RAI (Réponse à l'intervention) depuis 2013-14 à tous les cycles a favorisé le développement de stratégies chez nos élèves.

Certains dispositifs en lecture issus du Continuum sont utilisés dans les classes et contribuent à l'amélioration de la réussite de nos élèves. La lecture interactive et l'entretien de lecture font partie de ces dispositifs. Une formation est d'ailleurs donnée à trois nouvelles enseignantes qui se sont ajoutées à l'équipe.

Des chantiers pédagogiques en lecture accompagnés par la conseillère pédagogique ont permis d'homogénéiser nos pratiques avec les stratégies de lecture (référentiels visuels utilisés et façon de nommer les stratégies) et le code de correction commun et évolutif au fil des années et de varier nos dispositifs pour travailler l'enseignement de la lecture. D'ailleurs, d'autres chantiers sont à prévoir pour les années futures dans le but d'améliorer les pratiques pédagogiques et d'évaluation.

L'aide orthopédagogique est offerte prioritairement en lecture. Également, ce sont les élèves de la maternelle et du premier cycle qui sont davantage ciblés afin d'assurer un dépistage précoce des difficultés et la mise en place de mesures d'aide. Il n'y a pas d'aide orthopédagogique en mathématique. Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle bénéficient d'un nombre d'heures réduit du service. Quant aux élèves du 3<sup>e</sup> cycle, un accompagnement est offert quant à l'intégration des outils technologiques ou autre en lien avec les mesures adaptatives.

Depuis 2017-18, la mesure Partir du bon pied en 1<sup>re</sup> année a permis d'ajouter une ressource enseignante qui agit en « team teaching » ou qui travaille en sous-groupe avec des élèves à risque.

Depuis 2017-18, la mesure Partir du bon pied a permis d'ajouter une ressource TES 7 heures par semaine à la maternelle afin d'apporter du soutien aux élèves en difficulté.

Avec les mesures Aide individualisée, Coup de pouce de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et Initiatives des établissements du MEES, l'ajout de temps TES « plancher » selon les besoins dans les classes permet de diminuer les pertes de temps en gestion disciplinaire avec des élèves ayant des problèmes de comportement et/ou d'apprentissage. Cette TES est disponible pour accompagner certains élèves lors des évaluations, lors de la gestion de conflit, lors de la gestion de crise, etc.

Le programme « Vers le pacifique » travaille les habiletés sociales et inculque les étapes de la résolution de conflits chez les élèves du préscolaire. Le programme Fluppy, quant à lui, permet de travailler les habiletés sociales chez les élèves de la 1<sup>re</sup> année. Le programme L'Allié est implanté en 5<sup>e</sup> année. Tous ces programmes sont chapeautés par la psychoéducatrice qui est en charge de l'animation et du suivi.

Les enseignantes d'éducation physique s'assurent de mettre en place de saines habitudes de vie (ex : Défi « Moi, je croque! », triathlon, corridor actif, parascolaire, ajout d'une période de marche, etc.).

L'entraide entre les intervenants de l'école est soulignée comme étant une force de notre milieu.

## 5.3 Environnement interne :

### 5.3.7 Principaux enjeux de la réussite éducative de notre milieu

#### Nos élèves à risque

Nous constatons, depuis quelques années, qu'un grand nombre d'élèves transférés à notre école sont des élèves à risque. Ils s'ajoutent à notre clientèle qui comprend plusieurs élèves en difficulté. Également, plusieurs élèves inscrits à la maternelle présentent des problématiques d'apprentissage et de comportement. Aussi, nous remarquons une augmentation significative des gestes de violence ou d'intimidation au niveau de notre évaluation du plan de lutte. Plusieurs de nos élèves proviennent de famille vivant diverses difficultés et préoccupations. Un nombre accru de signalements au DPJ est fait chaque année. Nous devons faire appel davantage aux services de l'Éveil et de Répit depuis les dernières années. Des mesures adaptatives sont mises en place pour pallier aux difficultés de ces élèves.

Des élèves ayant d'autres types de difficulté nous préoccupent et reçoivent des mesures adaptatives : trouble du développement de la coordination (TDC), trouble du spectre de l'autisme (TSA), trouble anxieux, trouble de l'attachement, etc. Certains de ces élèves reçoivent un code de difficulté spécifique leur attribuant quelques heures de soutien d'un(e) technicien(ne) en éducation spécialisée (TES). Ce processus se fait généralement en maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année. D'où le grand besoin d'ajout de temps TES « plancher » que nous pourvoyons avec les mesures Aide individualisée, Coup de pouce de la 2<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et Initiatives des établissements du MÉES.

Pour les enseignants, cela comporte de nombreux plans d'intervention avec des mesures personnalisées pour plusieurs de leurs élèves. Le nombre de plans d'intervention ne cesse d'augmenter d'année en année.

\* Annexe 3

- En 2015-16, nous avons le cinquième de nos élèves du régulier qui nécessitaient un plan d'intervention avec des mesures personnalisées. Nous avons 62 élèves détenant un plan d'intervention. De ce nombre, 26 élèves provenaient des classes d'adaptation scolaire.
- En 2016-2017, nous avons près du tiers de nos élèves du régulier nécessitant un plan d'intervention avec des mesures personnalisées. Nous avons 83 élèves détenant un plan d'intervention. De ce nombre, 24 élèves provenaient des classes d'adaptation scolaire.
- En 2017-2018, nous avons plus du tiers de nos élèves qui nécessitaient un plan d'intervention avec des mesures personnalisées. Nous avons 90 élèves détenant un plan d'intervention. De ce nombre, 25 élèves provenaient des classes d'adaptation scolaire.

#### Nos élèves qui entrent avec un an de retard au secondaire

Malgré toutes les mesures adaptatives en place pour nos élèves en difficulté, nous avons un pourcentage élevé d'élèves du régulier qui entrent au secondaire avec 1 an de retard (redoublement au primaire). Malgré une baisse significative observée en 2017-2018, nous savons déjà que nous aurons une légère hausse en 2018-2019. Nous n'atteignons pas la cible fixée par

la Commission scolaire de 15%. En effet, pour l'année 2018-2019, 19,2% de nos élèves arriveront à 13 ans au secondaire.

\* Annexe 3

### **Nos résultats aux épreuves –vs CS**

En 2015-2016, nos résultats aux épreuves CS et MÉES étaient presque tous inférieurs à la moyenne des résultats de la Commission scolaire. Des écarts plus marqués étaient observés en lecture. Un écart de 36,7% inférieur aux résultats de la Commission scolaire a été observé au 2<sup>e</sup> cycle. Par contre, en écriture et en résoudre, nos résultats étaient supérieurs à la moyenne de la Commission scolaire pour nos élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

En 2016-17, plusieurs de nos résultats aux épreuves CS et MÉES se situent au-dessus de la moyenne des résultats de la Commission scolaire et une baisse au niveau des écarts est observée. Des efforts ont été déployés pour harmoniser les pratiques (stratégies de lecture par cycle, code de correction commun, etc.). Une plus grande stabilité chez le personnel a eu également un impact.

En 2017-2018, nous constatons que nos résultats aux épreuves CS et MÉES étaient presque tous inférieurs à la moyenne des résultats de la Commission scolaire. Les écarts ont été moins prononcés par contre qu'en 2015-2016. Un écart de plus de 5% est observé en lecture à tous les cycles. En écriture, nous n'atteignons pas la cible fixée par la Commission scolaire pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. Finalement, pour la compétence « résoudre » au 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, nous observons un écart de 18% environ inférieur aux résultats de la Commission scolaire. Pour la compétence « raisonner », au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, nous observons un écart inférieur entre 6% et 10% aux résultats de la Commission scolaire. Encore une fois, des écarts marqués sont observés en 2017-2018. Le roulement de personnel chez les remplaçants, l'augmentation significative des gestes de violence et le recours accru au service de rôle-conseil de l'Éveil et de Répét peuvent expliquer ces écarts.

\* Voir annexe 4

### **Écart de nos résultats aux épreuves –vs- au bilan**

En 2015-2016, plusieurs résultats présentent un écart supérieur à 5% entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite aux épreuves. En lecture, au premier cycle, un écart de 11,7% est observé tandis qu'au 2<sup>e</sup> cycle, c'est un écart de 36,8% qui est observé entre le taux de réussite à l'épreuve et le taux de réussite au sommaire. En écriture, l'écart le plus marqué est celui au 2<sup>e</sup> cycle. En effet 15,8% d'écart est observé. Pour les deux autres cycles, en écriture, le taux de réussite à l'épreuve est égal ou presque au taux de réussite au sommaire. Pour la compétence « résoudre », c'est au 1<sup>er</sup> cycle que l'écart est le plus marqué : 11,8% d'écart. Pour les deux autres cycles, les écarts sont inférieurs à 5% entre le taux de réussite à l'épreuve et au sommaire. En « raisonner », l'écart est plus marqué au 3<sup>e</sup> cycle. Un écart de 17,4% sépare le taux de réussite à l'épreuve et le taux de réussite au sommaire.

En 2016-2017, un écart de 16,1% est observé entre le taux de réussite à l'épreuve en lecture et le taux de réussite au sommaire au 1<sup>er</sup> cycle tandis qu'un écart de 9,5% est observé au 3<sup>e</sup> cycle. Pour

le 2<sup>e</sup> cycle, les taux de réussite sont égaux. En écriture, l'écart le plus marqué est de 19,2% au 2<sup>e</sup> cycle. Pour le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> cycle, un écart inférieur à 3% est observé entre le taux de réussite à l'épreuve et le taux de réussite au sommaire. Pour ce qui est de la compétence « résoudre », au 1<sup>er</sup> cycle, un écart de 16,2% est décrit. Pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, les écarts sont inférieurs à 3%. Pour la compétence « raisonner », au 1<sup>er</sup> cycle, le taux de réussite à l'épreuve est supérieur au taux de réussite au sommaire. Pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, des écarts de plus de 9,5% sont observés entre le taux de réussite à l'épreuve et le taux au sommaire.

En 2017-2018, des écarts inférieurs de 10,2% à 21% entre le taux de réussite à l'épreuve en lecture et le taux de réussite au sommaire ont été observés et ce pour tous les cycles. En ce qui concerne l'épreuve d'écriture, au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, nous constatons un écart supérieur à 5% entre le taux de réussite à l'épreuve et le taux de réussite au sommaire. Pour les compétences « résoudre » et « raisonner », un écart supérieur à 5% est observé au 3<sup>e</sup> cycle seulement entre le taux de réussite aux épreuves et le taux de réussite au sommaire.

Nous constatons qu'au fil des ans, la lecture demeure une priorité puisque c'est dans cette compétence où nous observons les écarts les plus marqués et fréquents entre les taux de réussite « épreuve VS bilan ».

\*Voir annexe 5

#### **Écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles**

La tendance démontre que nos garçons éprouvent plus de difficulté en lecture à tous les cycles et en écriture, c'est au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle. Règle générale, en résoudre, les garçons ont tendance à mieux performer au 1<sup>er</sup> cycle, mais les filles réussissent mieux au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. En 2017-2018, les filles ont mieux réussi en raisonner à tous les cycles. Les écarts varient en mathématique d'une année à l'autre avantageant tantôt les filles, tantôt les garçons. Malgré que les filles réussissent mieux dans certaines compétences, l'écart des résultats aux épreuves entre les garçons et les filles est en deçà de la cible à atteindre de la CS qui est de réduire à 6,1 points l'écart entre les filles et les garçons.

\*Voir annexe 6

#### **Écart des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention**

Avec les années, les écarts des résultats aux épreuves entre les élèves avec ou sans plan d'intervention ont été réduits ou sont en deçà de la cible à atteindre de la CS qui est de 27,2 points d'écart. Cependant, en 2017-2018, en lecture, il y a un écart important entre la réussite de nos élèves sans plan d'intervention et ceux qui en ont un au 3<sup>e</sup> cycle.

\*Voir annexe 7

### 5.3 Environnement interne :

#### 5.3.8 Besoins généraux de nos élèves et attentes du milieu

Selon notre analyse du contexte et selon les sondages complétés par les parents ainsi que par le personnel de l'école, voici les besoins et les attentes qui s'en dégagent :

- Le dépistage précoce des difficultés est signifié tant par les parents que le personnel enseignant.
- Tous souhaitent avoir accès davantage aux services tels la psychoéducation, psychologie, orthopédagogie, ergothérapie, etc.
- Favoriser l'intégration des nouvelles technologies par de la formation et de l'accompagnement tant pour les mesures adaptatives pour les élèves en difficulté que dans des situations d'enseignement/apprentissage. Les enseignants ont signifié également qu'ils manquent de temps pour s'approprier ces nouvelles technologies.
- Un nombre grandissant de plans d'intervention est remarqué au fil des années. Le nombre de mesures adaptatives à prévoir, les outils à intégrer, les interventions à faire ainsi que les suivis à faire aux parents viennent alourdir la tâche des enseignants.
- Un souci particulier est porté à l'apprentissage de la lecture et ce, à tous les niveaux. Les choix pour la lecture interactive animée par les titulaires se basent aussi sur l'intérêt de tous les élèves. Une préoccupation particulière est ressortie quant à la réussite des garçons en lecture. Des chantiers en lecture sont présentement en cours et une mise à niveau est offerte aux nouvelles enseignantes de l'école sur certains dispositifs.
- Le soutien en mathématique en plus de ce qui se fait en classe nous préoccupe puisque l'orthopédagogue n'assure pas de suivi pour cette discipline.
- Harmoniser et unifier nos interventions dans la gestion des comportements tant en classe avec les titulaires qu'avec les spécialistes ainsi qu'au service de garde pour offrir un milieu de vie sécuritaire et bienveillant. On voit une augmentation du nombre d'enfants présentant des problématiques de comportement et de santé mentale. Avoir du personnel pour gérer ce type d'élèves est aussi un enjeu important pour nous. Le nombre grandissant de billets de contravention pour des gestes de violence/intimidation nous préoccupe. Les demandes de soutien pour des situations de conflit ou d'intimidation sont fréquentes aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. La psychoéducatrice et la direction peuvent intervenir au besoin. Un suivi est fait pour une période de temps déterminée.
- Offrir des activités variées tant au préscolaire et au 1<sup>er</sup> cycle pour développer la motricité globale et la motricité fine afin de pallier au manque de stimulation des élèves défavorisés que pour tous les élèves afin de les faire bouger davantage (atteindre notre 60 minutes/jour).

- Avoir un parc-école adéquat pour la clientèle d'adaptation scolaire et une cour attrayante pour tous les élèves est essentiel.

## 6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Enjeux du PEVR	Analyse de la situation de l'école		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement			X Écart marqué entre les résultats aux épreuves et les résultats au bilan à tous les cycles
L'importance de l'intervention précoce			X Indice de défavorisation qui passe de 7 à 10 en 2018.
L'intégration d'une clientèle immigrante avec ses belles diversités	X		
La réussite des garçons			X Les résultats des garçons sont inférieurs aux résultats des filles à tous les cycles en lecture.
L'intégration de plus en plus grande des outils d'aide technologique tant dans l'apprentissage, l'enseignement que dans les fonctions de travail			X Un nombre grandissant de plans d'intervention est observé au fil des années.
L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)			X Nombre grandissant d'élèves en difficulté d'apprentissage et de comportement (Éveil, Répit et rôle-conseil en ergothérapie).

			Nombre grandissant de gestes de violence.
La communication à tous les paliers de l'organisation (y compris les parents)	X		
Ouverture de l'école et de la commission scolaire sur sa communauté	X		
<b>Les objectifs du PEVR</b>	<b>Analyse de la situation de l'école</b>		
	Répond aux attentes	En voie d'amélioration	Zone vulnérable
D'ici 2022, augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.			X Haut % d'élèves entrant à 13 ans au secondaire. Haut taux d'élèves ayant un plan d'intervention.
Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).			X En lecture, au 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle En écriture, au 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle En résoudre et raisonner au 3 <sup>e</sup> cycle
D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves			X Avec plan VS sans plan Réussite des garçons en lecture
D'ici 2022, augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire		X	
D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.			X Haut % d'élèves entrant à 13 ans au secondaire
Au niveau des habitudes de vie, établir des priorités d'intervention à partir des zones de vulnérabilité identifiées.			Voir sondage de la CS
D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.		X Nous ajoutons de	

		courtes périodes de marche/jour Corridors actifs. Ajout de la 2 <sup>e</sup> récréation l'an prochain.	
--	--	--	--

## 7. Enjeux

Suite à l'analyse de notre contexte et de nos résultats, nous constatons que nous avons plusieurs vulnérabilités. Nous choisissons de prioriser trois enjeux qui sont en cohérence avec les enjeux retenus par notre Commission scolaire et nous sommes convaincus que ces trois enjeux lorsqu'ils seront travaillés auront un impact sur plusieurs de nos vulnérabilités.

- 1- L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement.
- 2- L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress ou d'anxiété).
- 3- L'importance de l'intervention précoce.



## 8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu 1		L'importance de la lecture, et ce, dans toutes les disciplines et pour tous les ordres d'enseignement		
Orientation 1		Diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite aux épreuves		
Objectif 1.1	indicateur	Cible	Situation actuelle	Cohérence avec le PEVR
Réduire l'écart entre les taux au sommaire et à l'épreuve en lecture pour les élèves de tous les cycles.	% d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve (indicateur MEES)	Augmenter le taux de réussite à l'épreuve en lecture.	Écart significatif entre le taux de réussite au bilan et le taux de réussite à l'épreuve en lecture (écart moyen des années 2015 à 2018):  <b>Français lecture :</b>  <b>1<sup>er</sup> cycle : 14,8%.</b> <b>2<sup>e</sup> cycle : 19,3%.</b> <b>3<sup>e</sup> cycle : 8,2%</b>	Objectif 2 Au primaire, diminuer l'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve pour les compétences en français (lire et écrire) et en mathématique (résoudre et raisonner).
Objectifs 1.2	INDICATEUR(S)	Cibles 2019-2022	Situation actuelle	PEVR COHÉRENCE
Réduire l'écart de réussite en français lecture entre les garçons et les filles aux épreuves (à tous les cycles).	L'écart entre le taux de réussite aux épreuves entre les garçons et les filles pour la compétence en français Lire.	Réduire l'écart entre le taux de réussite entre les garçons et les filles à l'épreuve en lecture à tous les cycles.	Il existe un écart marqué entre le taux de réussite entre les garçons et les filles à l'épreuve en lecture (écart moyen des années 2015 à 2018) :  <b>Français lecture :</b>  <b>1<sup>er</sup> cycle : 1,6%</b> <b>(2017-2018 : 16,6%)</b> <b>2<sup>e</sup> cycle : 22,9%</b> <b>3<sup>e</sup> cycle : 13,8%</b>	Objectif 3 : D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

<b>Enjeu 2</b>		<b>L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)</b>		
<b>Orientation 1</b>		<b>Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire</b>		
<b>Objectif 1.1</b>	<b>indicateur</b>	<b>Cible</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Cohérence avec le PEVR</b>
Harmoniser les pratiques d'interventions auprès des élèves ayant des difficultés de comportement	Nombre des membres du personnel qui modélisent les comportements attendus	100% des intervenants auprès des élèves modélisent les comportements	Les comportements ne sont pas nécessairement enseignés de façon explicite et il n'y a pas d'harmonisation et de cohérence au niveau-école.  Les intervenants du midi et du service de garde ont leur propre système.	<b>Enjeu</b> L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)
<b>Objectif 1.2</b>	<b>indicateur</b>	<b>Cible</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Cohérence avec le PEVR</b>
Réduire les comportements de violence verbale et/ou physique	Nombre de gestes de violence recensé	Réduire le nombre de gestes de violence.	Nombre de billets rouges de contravention  <b>2015-2016 :</b> 50 gestes de violence 35/50 violence physique 15/50 violence verbale <b>2016-2017 :</b> 45 gestes de violence 30/45 violence physique 15/45 violence verbale <b>2017-2018 :</b> 164 gestes de violence 129/164 violence physique 32/164 violence verbale	<b>Enjeu</b> L'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou qui ont des besoins particuliers (y compris des problèmes de stress et d'anxiété)

<b>Enjeu 3</b>		<b>L'importance de l'intervention précoce</b>		
<b>Orientation 1</b>		<b>Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves.</b>		
<b>Objectif 1.1</b>	<b>indicateur</b>	<b>Cible</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Cohérence avec le PEVR</b>
Identifier plus rapidement les besoins des élèves pour mieux intervenir	Taux élevé d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Réduire le nombre d'élèves entrant à 13 ans ou plus au	Taux d'élèves entrant à 13 ou plus au secondaire pour les élèves du régulier.	D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.

auprès des élèves à risque.	pour les élèves du régulier.	secondaire pour les élèves du régulier.	<b><u>2015-2016 : 33%</u></b> <b><u>2016-2017 : 28,6%</u></b> <b><u>2017-2018 : 13,6%</u></b> <b><u>2018-2019 : 19,2%</u></b>	
<b>Objectif 1.2</b>	<b>indicateur</b>	<b>Cible</b>	<b>Situation actuelle</b>	<b>Cohérence avec le PEVR</b>
Réduire l'écart de réussite entre les élèves ayant un plan d'intervention ou non.	Écart marqué entre le taux de réussite des élèves ayant un plan d'intervention et ceux qui n'ont pas de plan d'intervention en lecture au 3 <sup>e</sup> cycle et en écriture au 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle	Réduire l'écart de réussite entre les élèves ayant un plan d'intervention et sans plan d'intervention.	Nombre de plans d'intervention en augmentation (augmentation de 2015 à 2018) <b>1<sup>er</sup> cycle : 6,2%.</b> <b>2<sup>e</sup> cycle : 9,8%.</b> <b>3<sup>e</sup> cycle : 11,7%</b>  Écart entre le taux de réussite des élèves ayant un plan Vs ceux qui n'en n'ont pas.  <b><u>Français lecture en 2017-2018:</u></b>  <b>3<sup>e</sup> cycle : 30,9%</b>  <b><u>Français écriture en 2017-2018 :</u></b>  <b>1<sup>er</sup> cycle : 33,3%</b> <b>2<sup>e</sup> cycle : 31,8%</b>	Objectif 3 : D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves.

## 9. Mise en œuvre et suivi de projet éducatif

Afin de mettre en place un plan d'action qui répond aux besoins de notre école, nous avons tenu compte des pratiques de notre milieu, de la commission scolaire, des résultats de recherches probantes et des différents documents du MÉES.

Ensuite, pour assurer le suivi de notre projet éducatif, nous tiendrons compte de plusieurs facteurs en respectant plusieurs étapes :

- faire approuver par la direction de l'établissement d'enseignement les moyens retenus par le personnel (LIP, art 96,15);

- élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action, etc.) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place;
- au besoin, adapter les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus;
- bien que les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par le conseil d'établissement, nous tiendrons les membres informés sur les moyens retenus et les résultats obtenus;
- annuellement, le projet éducatif sera mis à jour en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'établissement d'enseignement. Nous consulterons également tous les acteurs engagés dans l'élaboration de cette mise à jour.

La reddition de comptes est la dernière étape d'une gestion axée sur les résultats. Elle consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.

Notre établissement d'enseignement suivra et analysera le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser nos engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation de notre projet éducatif sera une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques.

Le conseil d'établissement rendra public le projet éducatif et son évaluation. (LIP, articles 75 et 109.1).

Le document produit dans le cadre de la reddition de comptes s'avérera un outil de référence pour les parents. Au-delà des résultats obtenus, les parents pourront y trouver une présentation sommaire de l'établissement d'enseignement, du contexte dans lequel celui-ci évolue, de l'offre pédagogique et des principales réalisations.

**Inspiré du** Guide 4 de 5 – MÉES

# **Annexes**

**Annexe 1**

## Répartition de la clientèle au 30 septembre 2018

<b>Nombre d'élèves (total)</b>	224	Au préscolaire : 37 élèves Au primaire : 162 élèves Adaptation scolaire : 25 élèves	Nombre d'élèves par groupe	
<b>Organisation des groupes</b>	Préscolaire	2 groupes	19	18
	1 <sup>er</sup> cycle	1 groupe de 1 <sup>re</sup> année du cycle	22	
		1 groupe multiâge (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année)	15	5
		1 groupe de 2 <sup>e</sup> année du cycle	20	
	2 <sup>e</sup> cycle	1 groupe de 1 <sup>re</sup> année du cycle	23	
		1 groupe de 2 <sup>e</sup> année du cycle	26	
	3 <sup>e</sup> cycle	1 groupe de 1 <sup>re</sup> année du cycle	25	
		1 groupe de 2 <sup>e</sup> année du cycle	26	
	Adaptation scolaire	2 groupes en déficience moyenne	7	10
		2 groupes de multihandicapés	3	5

## Nos services

<b>Nos services</b>	<b>Spécialistes</b>	1 spécialiste de musique 1 spécialiste d'anglais 2 spécialistes d'éducation physique	
	<b>Adaptation scolaire</b>	<b>2 groupes en déficience intellectuelle moyenne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 groupe d'élèves plus jeunes (7élèves provenant de partout dans la CS)</li> <li>• 1 groupe d'élèves plus vieux ou plus avancés (10 élèves provenant de partout dans la CS)</li> </ul>	<b>2 groupes d'élèves multi-handicapés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 groupe d'élèves multi-handicapés capable de faire de l'académique (3 élèves provenant de partout dans la CS)</li> <li>• 1 groupe d'élèves multi-handicapés faisant de l'éveil sensoriel (5 élèves provenant de partout dans la CS)</li> </ul>
	<b>Psychoéducation</b>	2 jours/semaine	
	<b>Psychologie</b>	Le service est centralisé au SREJ. Nous recevons le service selon nos besoins.	
	<b>Orthopédagogie</b>	1 orthopédagogue à 3,5 jours/semaine	
	<b>TES</b> Le panier de service nous est accordé selon nos élèves ayant un code de difficulté. Donc, le service peut varier d'une année à l'autre. Des mesures du MÉES nous permettent aussi d'ajouter du temps TES dans nos classes.	1 TES à 35h/sem pour les deux groupes d'adaptation scolaire d'élèves multi-handicapés 1 TES à 30h/sem pour le groupe d'adaptation scolaire en déficience moyenne (jeune) 1 TES à 30h/sem pour le groupe d'adaptation scolaire en déficience moyenne (plus vieux/avancé) 1 TES à 27h/sem pour une élève du groupe d'adaptation scolaire d'élèves multi-handicapés (syndrome d'Angelman) 1 TES à 25h/sem (incluant 4h dans la classe de 6 <sup>e</sup> année et un 21 heures avec la mesure Coup de pouce de 2 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année et la mesure Aide individualisée) 1 TES à 24h/sem (incluant 17h15 pour plusieurs élèves répartis dans les groupes du régulier et 7h pour les groupes de la maternelle avec la mesure Partir du bon pied)	
	<b>Préposée aux élèves</b>	1 préposée 32h30/sem (pour les deux groupes d'adaptation scolaire d'élèves multi-handicapés) 1 préposée 27h30 (pour les deux groupes d'adaptation scolaire de déficience moyenne)	
	<b>Interprète oraliste</b>	28h/ sem. (pour 1 élève)	
	<b>Surveillantes EHDA</b>	3 Surveillantes d'élèves EHDA 90 min/jour (surveillance aux autobus pour les élèves handicapés ou ayant une déficience) 1 Surveillante de 50 min/jour (pour l'accueil et le départ de l'élève ayant le syndrome d'Angelman)	

		1 Surveillante 20 min/jour (pour l'accueil des élèves de l'école St-Louis-de-Gonzague qui fréquentent notre service de garde)
	<b>Service de garde</b>	1 technicienne 12 éducatrices régulières



## Nos élèves à risque

Pourcentage d'élèves du régulier ayant un plan d'intervention				
	Précolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
<b>2015-16</b>	4,8%	21,9%	28,6%	38,3%
<b>2016-17</b>	7,5%	28,9%	32,3%	46,7%
<b>2017-18</b>	11%	31,7%	35,4%	50,0%

Pourcentage d'élèves du régulier allophones				
	Précolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
<b>2015-16</b>	0%	1,6%	4,1%	0%
<b>2016-17</b>	10%	1,9%	0%	0%
<b>2017-18</b>	0%	3,2%	2,1%	0%

Pourcentage d'élèves suivis en orthopédagogie				
	Précolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
<b>2015-16</b>	24%	30%	35%	0%
<b>2016-17</b>	10%	33%	26%	0%
<b>2017-18</b>	14%	38%	15%	0%

Pourcentage d'élèves du régulier ayant un code de difficulté EHDAA (code 12,14,33,34,50,53,99) pour les élèves du régulier				
	Précolaire	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
<b>2015-16</b>	0%	6,3%	4,1%	6,4%
<b>2016-17</b>	5%	3,8%	8,1%	8,9%
<b>2017-18</b>	0%	3,2%	2,1%	6,3%
<b>2018-19</b>	0%	1,6%	2%	3,9%

<b>Pourcentage d'élèves du régulier entrant avec 13 ans ou plus au secondaire (Cible de la CS 15%)</b>	
<b>2015-16</b>	<b>33,33%</b>
<b>2016-17</b>	<b>28,6%</b>
<b>2017-18</b>	<b>13,6%</b>
<b>2018-19</b>	<b>19,2%</b>

## Résultats en français et mathématiques

Taux de réussite  
aux épreuves obligatoires en fin de cycle

Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		École	CS	École	CS	École	CS
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	82,4	85,4	77,4	85,1	75,0	83,7
	2 <sup>e</sup> cycle	47,4	84,1	88,5	84,4	75,0	86,3
	3 <sup>e</sup> cycle	87,0	92,2	76,2	83,2	76,2	81,2
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	85,3	86,3	93,5	83,1	87,5	81,2
	2 <sup>e</sup> cycle	73,7	86,0	73,1	88,4	80,0	88,0
	3 <sup>e</sup> cycle	91,3	89,1	85,7	93,4	85,7	90,0
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	73,5	73,9	80,6	80,2	70,8	89,7
	2 <sup>e</sup> cycle	84,2	91,2	88,5	89,5	83,3	85,9
	3 <sup>e</sup> cycle	78,3	73,8	95,2	82,7	65,0	83,3
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	82,4	96,3	96,8	83,0	95,8	90,0
	2 <sup>e</sup> cycle	94,7	95,5	88,5	84,4	88,0	94,3
	3 <sup>e</sup> cycle	65,2	70,7	76,2	75,8	70,0	80,1

Comparaison de notre taux de réussite aux épreuves obligatoires  
avec les résultats de la commission scolaire

<b>Juin 2016</b>	Notre taux de réussite aux épreuves pour la <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 3 % <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 36,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était 5,2% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>l'écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 1% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 12,3% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était 2,2% <i>supérieur</i> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 0,4% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 7,0% <i>inférieur</i> à celui de la CS.</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était de 4,5% <i>supérieur</i> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 13,9% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 0,8% <i>inférieur</i> à celui de la CS.</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était de 5,5% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> </ul>

<b>Juin 2017</b>	Notre taux de réussite aux épreuves pour la <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 7,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 4,1% <i>supérieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était 7% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>l'écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 10,4% <i>supérieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 15,3% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était 7,7% <i>inférieur</i> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 0,4% <i>supérieur</i> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 1,0% <i>inférieur</i> à celui de la CS.</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était de 12,5% <i>supérieur</i> à celui de la CS</li> </ul>

	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 13,8% <b>supérieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 4,1% <b>supérieur</b> à celui de la CS.</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était de 0,4% <b>supérieur</b> à celui de la CS</li> </ul>
--	---	---

<b>Juin 2018</b>	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>la lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 8,7% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 11,3% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était 5% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>l'écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 6,3% <b>supérieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 8% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était 4,3% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 18,9% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 2,6% <b>inférieur</b> à celui de la CS.</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était de 18,3% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> </ul>
	Notre taux de réussite aux épreuves pour <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ au 1<sup>er</sup> cycle était 5,8% <b>supérieur</b> à celui de la CS</li> <li>○ au 2<sup>e</sup> cycle était 6,3% <b>inférieur</b> à celui de la CS.</li> <li>○ au 3<sup>e</sup> cycle était de 10,1% <b>inférieur</b> à celui de la CS</li> </ul>

## Annexe 5

### Écart des Résultats en français et mathématiques

Taux de réussite  
aux épreuves obligatoires en fin de cycle  
-vs taux de réussite au bilan en fin de cycle

En jaune, - de 3% d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve

En gris, entre 3% et 5% d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve.

En rouge, + de 5% d'écart entre le taux de réussite au sommaire et le taux de réussite à l'épreuve  
(cible de la CS maximum 3% d'écart)

	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan	Épreuve	Bilan
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	82,4	94,1	77,4	93,5	75,0	91,7
	2 <sup>e</sup> cycle	47,4	84,2	88,5	88,5	75,0	96,0
	3 <sup>e</sup> cycle	87,0	87,0	76,2	85,7	76,2	86,4
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	85,3	88,2	93,5	93,5	87,5	91,7
	2 <sup>e</sup> cycle	73,7	89,5	73,1	92,3	80,0	88,0
	3 <sup>e</sup> cycle	91,3	91,3	85,7	90,5	85,7	90,9
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	73,5	85,3	80,6	96,8	70,8	75,0
	2 <sup>e</sup> cycle	84,2	84,2	88,5	92,3	83,3	84,0
	3 <sup>e</sup> cycle	78,3	82,6	95,2	90,5	65,0	72,7
Épreuve Raisonné	1 <sup>er</sup> cycle	82,4	88,2	96,8	93,5	95,8	100,0
	2 <sup>e</sup> cycle	94,7	84,2	88,5	100,0	88,0	72,0
	3 <sup>e</sup> cycle	65,2	82,6	76,2	85,7	70,0	77,3

**Comparaison de l'écart entre notre taux de réussite aux épreuves obligatoires et notre taux de réussite au bilan**

<b>Juin 2016</b>	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 11,7%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 36,8%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était de 0%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> 2,9%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 15,8%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était de 0%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 11,8%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était de 0%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 4,3%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 5,8%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>supérieur</b> de 10,5%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 17,4%.</li> </ul>

<b>Juin 2017</b>	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 16,1%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était de 0%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> 14,3%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était de 0%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 19,2%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 4,8%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 16,2%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 3,8%</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>supérieur</b> de 4,7%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>supérieur</b> de 3,3%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> 11,5%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 9,5%.</li> </ul>

<b>Juin 2018</b>	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>lecture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 16,7%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 21%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 10,2%.</li> <li>○</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>écriture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 4,2%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 8%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 5,2%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>Résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> 4,2%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 0,7%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 7,7%.</li> </ul>
	Écart pour les épreuves et le bilan en <b>Raisonner</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au 1<sup>er</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 4,2%.</li> <li>○ Au 2<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>supérieur</b> de 16%.</li> <li>○ Au 3<sup>e</sup> cycle, l'écart était <b>inférieur</b> de 7,3%.</li> </ul>



## Annexe 6

### Résultats en français et mathématiques

aux épreuves obligatoires en fin de cycle

comparaison garçons –vs- filles

(Cible de la CS est de réduire à 6,1 points l'écart entre les filles et les garçons)

En jaune, + de 6,1 points d'écart entre les filles et les garçons

Compétence	Qui?	2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles	TOUS	Garçons	Filles
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	82,4	88,9	75,0	77,4	76,5	78,6	75,0	66,7	83,3
	2 <sup>e</sup> cycle	47,4	35,7	80,0	88,5	80,0	100,0	75,0	73,3	77,8
	3 <sup>e</sup> cycle	87,0	81,8	91,7	76,2	76,9	75,0	76,2	66,7	100,0
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	85,3	77,8	93,8	93,5	94,1	92,9	87,5	75,0	100,0
	2 <sup>e</sup> cycle	73,7	71,4	80,0	73,1	60,0	90,9	80,0	68,8	100,0
	3 <sup>e</sup> cycle	91,3	90,9	91,7	85,7	84,6	87,5	85,7	86,7	83,3
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	73,5	72,2	75,0	80,6	82,4	78,6	70,8	75,0	66,7
	2 <sup>e</sup> cycle	84,2	78,6	100,0	88,5	80,0	100,0	83,3	80,0	88,9
	3 <sup>e</sup> cycle	78,3	81,8	75,0	95,2	92,3	100,0	65,0	64,3	66,7
Épreuve Raisonner	1 <sup>er</sup> cycle	82,4	83,3	81,3	96,8	100,0	92,9	95,8	91,7	100,0
	2 <sup>e</sup> cycle	94,7	92,9	100,0	88,5	86,7	90,9	88,0	87,5	88,9
	3 <sup>e</sup> cycle	65,2	90,9	41,7	76,2	76,9	75,0	70,0	64,3	83,3

## Annexe 7

### Résultats en français et mathématiques

Taux de réussite

aux épreuves obligatoires en fin de cycle

Élèves sans plan d'intervention –vs- avec plan d'intervention

(Cible de la CS est de réduire à 27,2 points l'écart entre le taux de réussite des élèves avec plan et sans plan)

En jaune, + de 27,2 point d'écart entre le taux de réussite avec plan et sans plan.

Compétence	Qui?	2015-2016		2016-2017		2017-2018	
		Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan	Sans plan	Avec plan
Épreuve Lecture	1 <sup>er</sup> cycle	87,0%	72,7%	90,0%	54,5%	80,0%	66,7%
	2 <sup>e</sup> cycle	63,6%	25,0%	95,0%	66,7%	66,7%	100,0%
	3 <sup>e</sup> cycle	92,9%	77,8%	90,9%	60,0%	90,9%	60,0%
Épreuve Écriture	1 <sup>er</sup> cycle	91,3%	72,7%	100,0%	81,8%	100,0%	66,7%
	2 <sup>e</sup> cycle	81,8%	62,5%	85,0%	33,3%	88,9%	57,1%
	3 <sup>e</sup> cycle	100,0%	77,8%	100,0%	70,0%	90,9%	80,0%
Épreuve Résoudre	1 <sup>er</sup> cycle	82,6%	54,5%	90,0%	63,6%	73,3%	66,7%
	2 <sup>e</sup> cycle	100,0%	62,5%	90,0%	83,3%	83,3%	83,3%
	3 <sup>e</sup> cycle	100,0%	44,4%	100,0%	90,0%	72,7%	55,6%
Épreuve Reasonner	1 <sup>er</sup> cycle	87,0%	72,7%	100,0%	90,9%	100,0%	88,9%
	2 <sup>e</sup> cycle	100,0%	87,5%	90,0%	83,3%	94,4%	71,4%
	3 <sup>e</sup> cycle	78,6%	44,4%	90,9%	60,0%	72,7%	66,7%